



EURL A TOUT AGE VENDOME

11 RUE DE POCE

37530 NAZELLES-NEGRON

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DocuSigned by:

Laurence AVELANGE

11750E7B92524A3...

Certifiés
conformes



COGEP

600 Rue de la Juine
45163 OLVET CEDEX

02 38 76 06 00

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	178	178		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires		5 793	(5 793)	(3 143)
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	7 950		7 950	7 950
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	24 054	12 874	11 179	5 658
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	928		928	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 292		2 292	2 292
TOTAL (II)		35 401	18 846	16 556	12 757
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	11 367		11 367	10 252
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	454 455		454 455	437 795
	Autres créances	15 681		15 681	14 356
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	23 631		23 631	45 971
	Charges constatées d'avance	7 166		7 166	1 405
	TOTAL (III)	512 300		512 300	509 780
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		547 702	18 846	528 856	522 537
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				2 292	2 292
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	196 561	161 519
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	71 765	55 042
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		277 126	225 361
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	570	409
	Emprunts et dettes financières divers (3)	24 324	78 679
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 009	40 038
	Dettes fiscales et sociales	143 390	159 827
	DETTES DIVERSES		
Produits constatés d'avance (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 437	18 223
	Autres dettes		
Total des dettes		251 730	297 176
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		528 856	522 537
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		71 765,28	55 041,51
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		251 730	297 176
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		570	409
(3) Dont emprunts participatifs			

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

COGEP.

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : EURL A TOUT AGE VENDOME

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 528 856 euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 71 765 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/09/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES							
	Frais d'établissement et de développement	178					178
	Autres	7 950					7 950
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 128					8 128
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers			3 665			3 665
	Matériel de transport			8 417		1 762	20 389
	Matériel de bureau, mobilier	13 734					
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			928			928	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 734		13 009		1 762	24 981
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 292					2 292
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 292					2 292
TOTAL		24 154		13 009		1 762	35 401

--	--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	178			178
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 143	2 650		5 793
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 321	2 650		5 971
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		1 222		1 222
	Matériel de transport		3 577		11 653
	Matériel de bureau, mobilier	8 076			
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 076	4 798		12 874
TOTAL		11 397	7 448		18 846

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
						</

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 292	2 292	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	454 455	454 455	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 408	3 408	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	446	446	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 143	8 143	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	3 684	3 684	
	Charges constatées d'avances	7 166	7 166	
TOTAL DES CREANCES		479 594	479 594	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

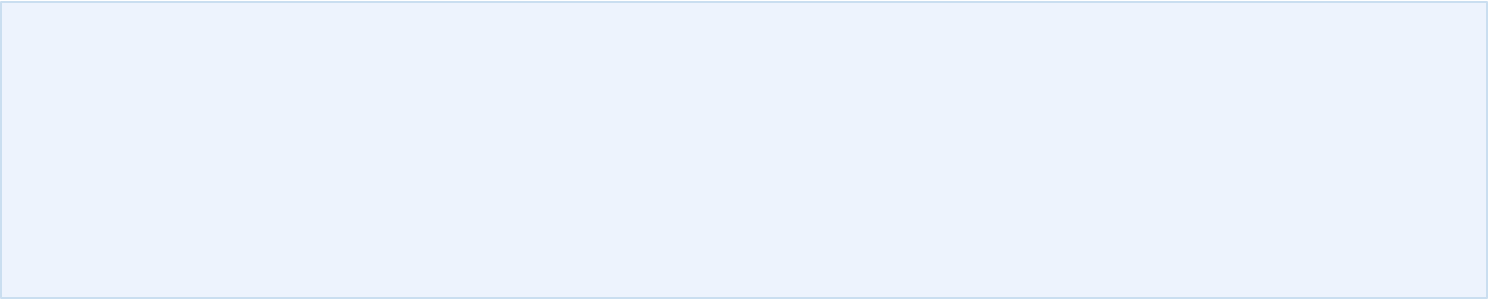
		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	570	570		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 866	1 866		
	Fournisseurs et comptes rattachés	45 009	45 009		
	Personnel et comptes rattachés	93 773	93 773		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 069	22 069		
	Impôts sur les bénéfices	4 091	4 091		
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 658	22 658		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	799	799		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	22 458	22 458		
	Autres dettes	38 437	38 437		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		251 730	251 730		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	22 458			

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		70 299
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		570
Banque - Intérêts courus à payer	570	
Emprunts et dettes financières divers		3 938
A2L intérêt courus compte courant	3 938	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 952
Fournisseurs - fact. non parvenues	18 952	
Dettes fiscales et sociales		46 839
Dettes provis. pr congés à payer	42 795	
Charges sociales s/congés à payer	3 532	
Etat - autres charges à payer	513	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		7 166	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		7 166	



Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		800,00	10,0000	8 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		800,00	10,0000	8 000,00

A TOUT'AGE VENDOME
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 32 Mail du Maréchal Leclerc
41100 VENDOME
807 590 229 RCS BLOIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos **le 31 décembre 2024** s'élevant à **71 765,28 euros** de la manière suivante :

- **Un résultat de 71 765,28 euros**
- Une somme de **20 000,00 euros**
à la distribution de dividende global à l'associée unique,
Soit **25,00 euros** par part,
- Et le solde, soit..... **51 765,28 euros**

A affecter en totalité au compte « **Autres Réserves** », qui s'élève ainsi à **248 326,14 euros**.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, et au plus tard **le 30 septembre 2025**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **20 000 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

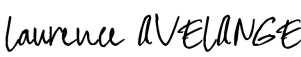
Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividende total	Autres revenus distribués	
31.12.2023		-	20 000,00 €
31.12.2022		-	-
31.12.2021		-	-

Pour copie certifiée conforme,

La gérante :
Madame Laurence AVELANGE

DocuSigned by:

11750E7B92524A3...